



Liste des choses à faire par le personnel des installations IUSMQ, CRDQ, JEFFERY HALE, CHU et IUCPQ d'ici le changement de leur système de paie le 25 octobre

Guichet RH-Paie : liste à cocher

À partir du 23 octobre : ne plus utiliser le logiciel eEspresso

Consultez les informations à retenir sur le Guichet RH-Paie à partir de l'une des pages suivantes :

- [Zone CIUSSS](#);
- [Site Web du CIUSSS](#) (de l'externe);
- [Page de connexion du Guichet](#) (cliquez sur le lien *Besoin d'assistance?*).

Consultez les [capsules vidéo](#) pour comprendre comment utiliser le Guichet RH-Paie lors de la modification de votre feuille de temps.

Notez votre nouveau numéro d'employé à 6 chiffres : _____.

Ex : IUSMQ : Ancien n° **00999** ----> Nouveau n° **600999**

Établissement	Ancien numéro à 5 chiffres	Nouveau numéro à 6 chiffres
IUSMQ	XXXXX	6 XXXXX
CRDQ	XXXXX	5 XXXXX
Jeffery Hale	XXXXX	4 XXXXX
CHU	XXXXX	6 XXXXX
IUCPQ	XXXXX	6 XXXXX

Rendez-vous sur la [page d'accueil du Guichet RH-Paie](#).

Changez votre mot de passe lors de votre première connexion.
Votre mot de passe temporaire par défaut est votre date de naissance : AAAAMMJJ

Notez votre ancien mot de passe Logibec eEspresso. Il vous sera utile pour consulter vos anciens talons de paie : _____.

Notez vos nouveaux numéros de centres de coûts (uniquement pour les employés en ayant plus d'un).

- Mes nouveaux numéros de centres de coûts sont _____, _____.

Prendre connaissance du nom de l'utilisateur expert pouvant vous aider au sein de votre direction (voir la [liste sur la Zone CIUSSS](#)).

- Mon utilisateur expert est _____.

Vous êtes maintenant prêt à utiliser la nouveau Guichet RH-Paie!